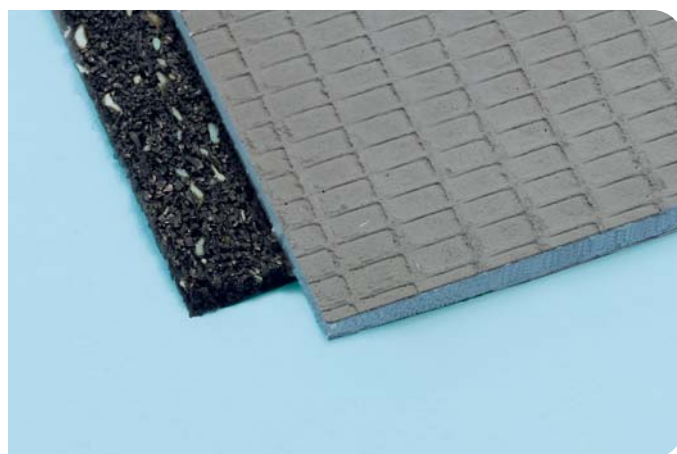


wedi *Nonstep Plus* | Panneau d'isolation contre les bruits d'impact

- Panneau d'isolation contre les bruits d'impact, mince, à poser sous le carrelage, le stratifié ou le parquet flottant
- Pour planchers intermédiaires
- Faible épaisseur



Description générale du produit

Le panneau d'isolation contre les bruits d'impact wedi Nonstep Plus se compose d'un panneau de construction wedi de 6 mm, garni en usine d'un isolant de caoutchouc de 5 mm d'épaisseur qui donne un raccord décroché. Le panneau d'isolation contre les bruits d'impact est posé sous les carrelages en céramique, le stratifié et le parquet flottant pour les désolidariser du sol.

Domaines d'utilisation

- Pour désolidariser du sol les carrelages en céramique et les revêtements en pierre naturelle
- Pour poser les carrelages en céramique et en pierre naturelle avec des panneaux d'isolation contre les bruits d'impact lorsque la hauteur de construction est relativement basse
- Sur tous les sols porteurs comme par exemple le béton, les planches de parquet en bois (hormis les escaliers)
- Support pour les revêtements de sol flottants, comme le parquet ou le stratifié
- Pas de pose sous les chauffages électriques par le sol, installés sur lit de mortier maigre
- Pour les charges habituelles dans les locaux d'habitation. N'est pas homologué pour les charges roulantes ponctuelles importantes.

Propriétés du produit

- Hauteur d'installation basse
- Poids surfacique minimal
- Facile à poser, méthode rationnelle d'insonorisation sous les carrelages en céramique et les revêtements en pierre naturelle
- Temps de montage court
- Panneau qui absorbe les tensions et désolidarise le revêtement de son support
- Amélioration de l'insonorisation de 16 dB

Conditions requises pour le support

Les supports doivent être plans, propres, porteurs, secs et exempts de vibrations. Toutes inégalités doivent être compensées avant la pose. Le panneau d'isolation contre les bruits d'impact Nonstep Plus doit reposer, sur toute sa surface.

Revêtements anciens

Pour remplacer les revêtements anciens (par ex. le linoléum, la moquette, le PVC) par des carrelages en céramique ou des revêtements en pierre naturelle, retirer d'abord les anciens revêtements et compenser les inégalités qui apparaissent.

Carrelages en céramique, revêtements en pierre artificielle ou pierre naturelle anciens

Retirer les panneaux qui reposent sur des parties creuses et reboucher les trous.

Planchers en béton, chapes de ciment

Les chapes de ciment selon DIN 18202 « Écarts de dimensions en construction hors sol » doivent être planes. Les inégalités doivent être compensées avec des mastics de ragréage adaptés.

Planchers en bois

Il doit être résistant à la flexion et ne pas présenter de différences de niveau. Les planches et les lames de parquet détachées doivent être à nouveau vissées si nécessaire. Les lames irrégulières doivent être égalisées (mastiquer les joints entre les lames, apprêter le plancher et égaliser avec le mastic de ragréage).

Pour les sous-planchers en bois, respecter les indications minimum suivantes :

Panneaux en bois :	≥ 16 mm, p ≥ 600 kg/m ³
Panneaux en contreplaqué :	≥ 16 mm, p ≥ 520 kg/m ³
Planches/Planchéiage :	≥ 21 mm

Utilisation

Poser une bande de rive sur le pourtour. Assembler les éléments wedi Nonstep Plus sur un support plan en les décalant. Éviter les joints croisés. Recouvrir l'ensemble de la surface d'un rouleau de bande d'armature après avoir enduit le support avec un mortier maigre élastique afin d'obtenir une surface de contact, disposer le tissu en lés se recouvrant de 5 cm puis recouvrir de mortier (recommandation : colle à carrelage élastique et bande métal wedi Tools).

On observera les consignes suivantes :

- Pas de carreaux de petite taille, inférieure à 10 cm x 10 cm
- Épaisseur minimum des carreaux ≥ 8 mm
- Les carreaux de céramique et les dalles doivent posséder une résistance à la rupture de 1.500 N
- Jointoyer selon les normes ATV DIN 18352 « Pose de carrelage et de dallage » et ATV DIN 18332 « Pose de pierre naturelle » (épaisseur des joints ≥ 3 mm)
- Disposition des joints de dilatation selon DIN 18157, parties 1 – 3 « Pose de carrelages en céramique en couche fine » (longueur des côtés des surfaces compactes ≤ 8 m avec des surfaces de 40 m² maximum, épaisseur des joints 5 – 10 mm)
- Pour installer Nonstep Plus, aligner les panneaux exactement sur les joints de dilatation et sur les joints de construction présents dans le support.
- Pose sans parties creuses des carrelages en céramique et des revêtements en pierre naturelle
- Lors de l'utilisation de Nonstep Plus dans des pièces humides de classes de sollicitation A0 et A, les joints doivent être étanchéifiés à l'aide du kit d'étanchéité de wedi.

Caractéristiques techniques panneau d'isolation contre les bruits d'impact

Face inférieure	Composé de caoutchouc recyclé et de polyuréthane, avec des flocons de Styrofoam
Face supérieure	Panneau de construction wedi de 6 mm, garni en usine d'un tapis de caoutchouc de 5 mm d'épaisseur qui donne un raccord décroché.
Épaisseur	12 mm
Taille	1200 mm x 600 mm (avec décrochement)
Résistance aux variations de température	-40°C jusqu'à 75°C
Insonorisation	$\Delta L_{WR} = 16$ dB selon DIN 52210 (testé sur chape de béton sous carrelage)

Mode de livraison

Panneaux sur palette

Stockage

Les panneaux wedi Nonstep Plus doivent impérativement être entreposés à plat. Ils doivent être protégés du rayonnement solaire direct et de l'humidité.

Précautions particulières

Aucune

Les renseignements sur les possibilités d'utilisation et d'application des produits wedi, les recommandations techniques ou les conseils et autres indications de nos employés (conseil d'application) sont effectués au mieux de nos connaissances mais sont seulement donnés à titre indicatif et en excluant toute responsabilité. Ils ne déchargent pas nos clients et leurs propres clients d'effectuer des propres contrôles et tests quant au caractère approprié des produits pour les procédés et objectifs prévus.